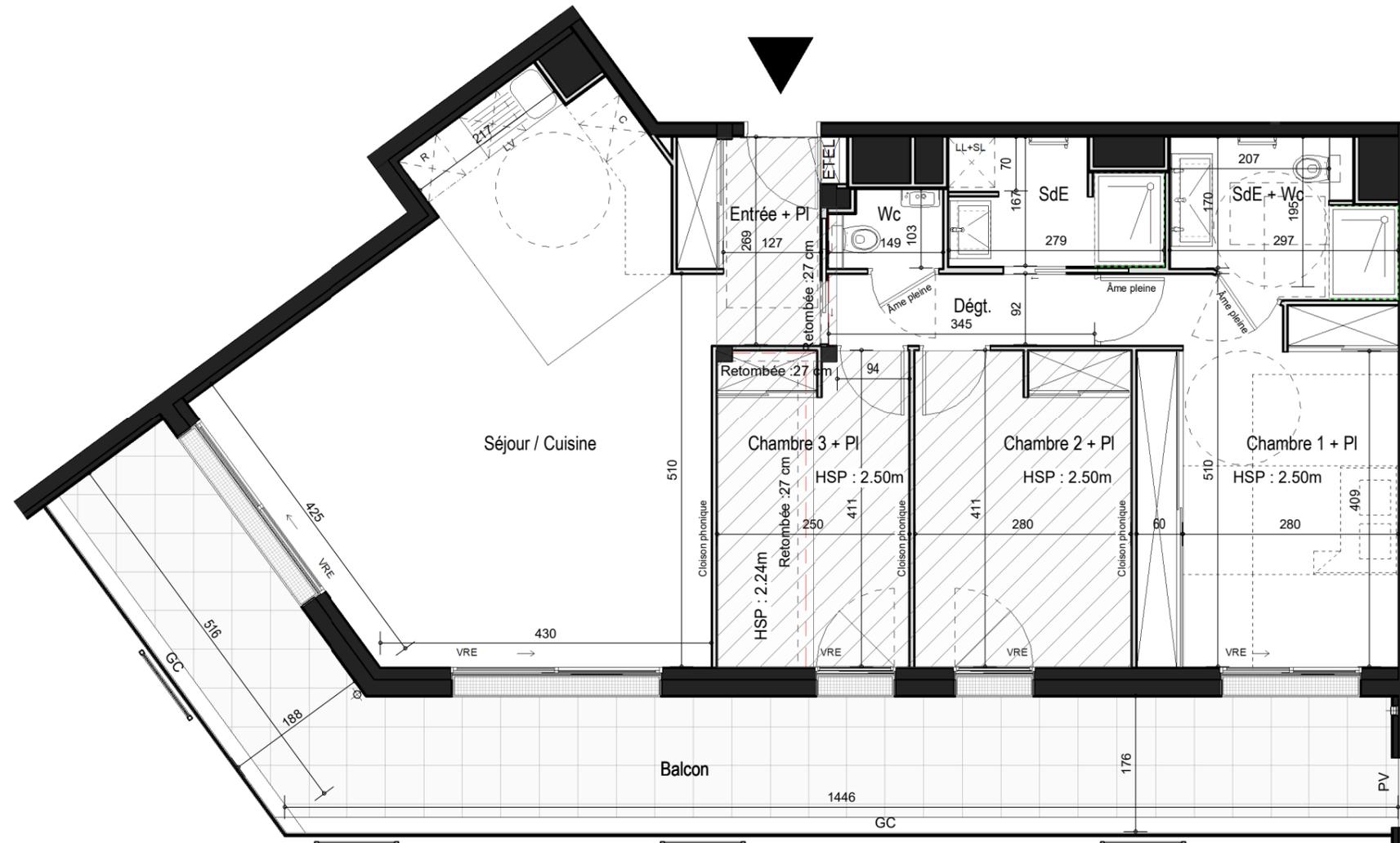


**PLAN D'INFORMATION  
Cage B**

Niveau	N° LOGT	Type de logt.
<b>NIVEAU 2</b>	<b>B204</b>	<b>T4</b>

SURFACES HABITABLES		LEGENDE
Entrée + PI	4.72 m <sup>2</sup>	HSP : Hauteur sous plafond
Séjour / Cuisine	35.77 m <sup>2</sup>	F : Châssis Fixe
Chambre 1 + PI	16.76 m <sup>2</sup>	VR : Volet roulant (VRe = VR électrique)
Chambre 2 + PI	11.45 m <sup>2</sup>	Am : Allège Maçonnée
Chambre 3 + PI	10.17 m <sup>2</sup>	GC : Garde Corps
SdE	4.15 m <sup>2</sup>	PV : Pare-vue
SdE + Wc	5.31 m <sup>2</sup>	LV : Lave-vaisselle
Dégt.	3.18 m <sup>2</sup>	LL : Lave-linge
Wc	1.41 m <sup>2</sup>	
<b>TOTAL</b>	<b>92.92 m<sup>2</sup></b>	
SURFACES ANNEXES		
Balcon	33.52 m <sup>2</sup>	
<b>TOTAL</b>	<b>33.52 m<sup>2</sup></b>	



**NOTA :** En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées, sans être annexé à l'acte authentique de vente. Les surfaces indiquées peuvent subir des variations. Les soffites et gaine techniques, les faux plafond, les rampants, les retombées, et autres éléments constructifs, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les dispositions des mobiliers (meubles plans de travail, équipements et végétaux) sont placés à titre indicatifs.

**Date :** 22/12/2023 **Indice :** TMA

Le Plan présent pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par des études détaillées d'exécution.  
Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent donc pas systématiquement.  
Les éléments de mobilier, meubles et plans de travail ne sont placés qu'à titre indicatif.  
Les surfaces et délimitations des jardins sont données à titre indicatif et seront définies ultérieurement par le géomètre.